



N° de résolution
ou annotation

Le 19 septembre 2022

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 19 septembre 2022, à 18h30.

Sont présents :

Le maire, M. Gabriel Giguère, et les conseillers et la conseillère suivants :
Mme Bianca Perreault, M. Steven Lebel, M. Jean-Denis Paquet et
M. Alain Dumas ;

M. Simon Breton est absent

Le poste 3 est vacant.

Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière par intérim,
est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous
la présidence du maire, M. Gabriel Giguère.

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil dans
les délais prévus par la Loi.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

22-09-21

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et
résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté avec
ses ajouts :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Soumission – LNA Inc. – Réhabilitation puits Dumas 2
5. Embauche – M. Sébastien Poulin – Journalier parcs et espaces
verts/entretien des bâtiments
6. Nomination – M. René Larivière – Chef d'équipe
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

SOUSSION – LNA INC. – RÉHABILITATION PUIITS DUMAS 2

22-09-22

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et
résolu unanimement que l'on accepte la soumission de LNA Inc., datée
du 1^{er} septembre 2022, au coût de 12 191\$ plus taxes, afin d'effectuer
des travaux de réhabilitation au puits Dumas 2.



N° de résolution
ou annotation

22-09-23

EMBAUCHE – M. SÉBASTIEN POULIN – JOURNALIER PARCS ET ESPACES VERTS/ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on embauche M. Sébastien Poulin, au poste de journalier parcs et espaces verts/entretien des bâtiments, à compter du 19 septembre 2022 et selon les conditions de la convention collective en vigueur.

22-09-24

NOMINATION – M. RENÉ LARIVIÈRE – CHEF D'ÉQUIPE

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on nomme M. René Larivière, chef d'équipe pour le département de la voirie, à compter du 19 septembre 2022 et selon les conditions de la convention collective en vigueur.

RAPPORTS DES COMITÉS

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

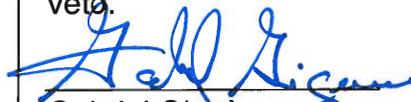
22-09-25

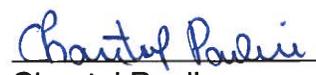
Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement de lever l'assemblée à 18h32.

La prochaine séance régulière sera à 19 h, mardi, le 11 octobre 2022, à la salle Optimiste.

RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Je, Gabriel Giguère, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.


Gabriel Giguère
Maire


Chantal Poulin
Directrice générale/greffière trésorière
par intérim